

VI

ALSACE ET LORRAINE

MAISON CENTRALE DE ENISISHEIM. — Établissement affecté aux hommes. (Pages 286 à 307).

MAISON CENTRALE DE HAGUENAU. — Établissement affecté aux femmes et aux jeunes filles.
(Pages 308 à 311).

ÉTABLISSEMENT D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE DE HAGUENAU. — Établissement affecté aux
garçons. (Pages 312 à 320).

MAISONS D'ARRÊT ET DE CORRECTION, DE TRAVAIL ET PRISONS DE BAILLIAGE. (Pages 321 à 348).

MAISON CENTRALE DE ENSISHEIM

TABLEAU N° 1. — Mouvement d'entrée et de sortie des condamnés pendant l'année 1922. (Population au 31 décembre 1922.)

ÉTABLISSEMENT AFFECTÉ AUX HOMMES

CATÉGORIES	POPULATION RESTANT au 31 déc. 1921.	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1922							ENTRÉS dans une autre CATÉGORIE			SORTIS PENDANT L'ANNÉE 1922							CHANGÉS de CATÉGORIE		POPULATION TOTALE au 31 déc. 1922	JOURNÉES de DÉTENTION	POPULATION MOYENNE	NOMBRE de DÉTENUX que pouvait contenir l'établissement au 31 déc. 1922	
		VENANT			RÉINTÉGRÉS				TOTAL	par commutation de peine.	pour subir une autre peine.	par l'expiration de la peine, par grâce ou par libération conditionnelle.	TRANSFÉRÉS				ÉVADÉS pendant l'année.	DÉCÉDÉS	TOTAL	par commutation de peine.					pour subir une autre peine.
		du lieu de leur condamnation.	d'autres maisons centrales ou pénitenciers agricoles	des établissements de la Nouvelle-Calédonie ou de la Guyane.	après extraction de l'établissement.	après évacuation.	après évocation de la libération conditionnelle.	en Nouvelle-Calédonie, à la Guyane ou aux dépôts d'embarquement.					dans d'autres maisons centrales ou aux pénitenciers agricoles.	dans des prisons départementales.	dans des établissements hospitaliers.										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	
Travaux forcés.....	67	32	»	»	2	»	»	34	»	»	1	57	»	»	»	»	2	60	4	»	41	16.446	45	538	
Détention.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		»
Réclusion.....	148	24	»	»	3	»	»	27	4	»	22	»	1	4	2	»	2	31	1	1	144	52.371	144		
Emprisonnement.....	288	87	»	»	9	»	»	96	1	1	113	»	»	37	»	»	3	153	»	»	31	92.767	254		
TOTAUX.....	503	143	»	»	14	»	»	157	5	1	136	57	1	41	2	»	7	244	5	1	516	161.584	443	538	
TOTAUX GÉNÉRAUX..					157				6					244					6						

TABLEAU N° II. — Répartition de la population au 31 décembre 1922, d'après les parts attribuées aux condamnés sur le produit de leur travail selon la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.

CATÉGORIES PÉNALES	CONDAMNÉS RECEVANT							TOTAL par CATÉGORIE
	1 DIXIÈME	2 DIXIÈMES	3 DIXIÈMES	4 DIXIÈMES	5 DIXIÈMES	6 DIXIÈMES	PLUS DE 6 DIXIÈMES	
	2	3	4	5	6	7	8	
Travaux forcés.....	41	»	»	»	»	»	»	41
Détention.....	»	»	»	»	»	»	»	»
Réclusion.....	144	»	»	»	»	»	»	144
Emprisonnement.....	»	231	»	»	»	»	»	231
TOTAUX.....	185	231	»	»	»	»	»	416

TABLEAU N° III. — Répartition de la population par catégorie, au 31 décembre 1922, sous le rapport de l'instruction.

CATÉGORIES PÉNALES	ÉTAT AU MOMENT DE LEUR ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT						TOTAUX
	Illétrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant l'instruction primaire complète.	Ayant une instruction supérieure à l'instruction primaire.	
	2	3	4	5	6	7	
Travaux forcés.....	1	1	9	19	10	1	41
Détention.....	»	»	»	»	»	»	»
Réclusion.....	2	22	33	68	16	3	144
Emprisonnement.....	2	5	41	122	60	1	231
TOTAUX.....	5	28	83	209	86	5	416

TABEAU N° IV. — Mouvement de l'école et résultats de l'enseignement pendant l'année 1922. — Cours spéciaux. — Bibliothèques.

MOUVEMENT DE L'ÉCOLE																				RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT										NOMBRE D'INDIVIDUS ayant suivi des cours spéciaux.		BIBLIOTHÈQUE							
PRÉSENTS A L'ÉCOLE au 31 décembre 1921.				ADMIS A L'ÉCOLE pendant l'année 1922.				TOTAL des colonnes 1 à 8.	SORTIS DE L'ÉCOLE pendant l'année 1922.					RESTANT A L'ÉCOLE au 31 décembre 1922.					RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE 1922										de dessin.	de musique.	NOMBRE de volumes existant dans la bibliothèque.	NOMBRE des mises en lecture.							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant au moins lire, écrire et calculer.	Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.		Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire, et écrire.	Sachant lire écrire et calculer.	Possédant une instruction primaire.	TOTAUX des colonnes 10 à 14.	Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant au moins lire, écrire et calculer.	TOTAUX des colonnes 16 à 19.	à lire.	à lire et écrire.	à lire, à écrire et à calculer.	Demeurés illettrés.	ayant fait des progrès.	à écrire.	à écrire et à calculer.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	ayant appris à calculer.	ayant reçu le complément de l'instruction primaire.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	ayant reçu le complément de l'instruction primaire.	n'ayant pas fait de progrès.	TOTAUX				
»	»	»	»	23	6	8	10	47	2	8	9	9	»	28	1	1	8	9	19	6	12	2	3	2	3	»	1	1	6	»	1	5	4	1	47	»	»	2.960	20.000
»				47				»	28					19					23				6				»				10				47	»	2.960	20.000	

TABEAU N° V. — Renseignements relatifs aux grâces, commutations et réductions de peines, libérations conditionnelles, remise de l'interdiction de séjour et récompenses, pendant l'année 1922.

CATÉGORIES PÉNALES	REMISE ENTÈRE du restant de la peine.	COMMUTATIONS					RÉDUCTIONS SUR LA PEINE					LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES	REMISE DE LA RELÉGATION		REMISE DE L'INTERDICTION DE SÉJOUR.		TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINES et des libérations conditionnelles, des remises de la relégation, de l'interdiction de séjour à titre spécial			RÉCOMPENSES					
		de la déportation en détention ou en emprisonnement.	des travaux forcés en réclusion.	des travaux forcés en emprisonnement.	de la réclusion en emprisonnement.	TOTAUX	de moins de un an.	de un an à 3 ans.	de plus de 3 ans et moins de 5 ans.	de 5 ans et plus.	TOTAUX		accessoirement à une autre grâce.	comme mesure spéciale.	accessoirement à une autre grâce.	comme mesure spéciale.	sur la proposition de l'Administration.	sur la demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAUX	DIXIÈMES supplémentaires.	VIREMENTS permanents.	TOTAUX.			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23			
Travaux forcés	»	»	4	»	»	4	»	»	»	1	1	»	»	»	1	»	4	1	5	»	»	»			
Détention	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»			
Réclusion	1	»	»	»	2	2	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	4	1	5	»	»	»			
Emprisonnement	»	»	»	»	»	»	1	»	2	»	3	»	»	»	»	»	14	2	16	»	»	»			
TOTAUX	1	»	4	»	2	6	1	»	»	1	4	»	»	»	1	»	22	4	26	»	»	»			
TOTAUX GÉNÉRAUX.	1	6					6	4					4	15		1		26			26			»	»

TABLEAU N° VI. — Renseignements sur l'état disciplinaire.

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES POUR CRIMES OU DÉLITS COMMIS pendant la captivité.					NATURE DES INFRACTIONS DÉFERÉES A LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT													PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT								NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS OU RÉPRIMANDÉS.					JOURNÉES DE CELLULE			JOURNÉES de privations alimentaires.		ÉVASIONS PENDANT L'ANNÉE										
	1	Mort. 2	Travaux forcés. 3	Réclusion. 4	Emprisonnement. 5	TOTAL 6	VOIS DE FAITS	7	Contre le personnel supérieur. 8	Contre les agents de surveillance ou les contremaîtres libérés. 9	Contre d'autres détenus. 10	Rébellion, mutinerie. 11	Actes d'immoralité. 12	Infractions au silence. 13	Refus de travail. 14	Paresse, négligence dans le travail. 15	Usage du tabac. 16	Jeux, trafic, possession d'objets prohibés. 17	Infractions diverses. 18	TOTAL 19	Cellule. 20	Salle de disciplinac. 21	Pain sec. 22	Autres privations alimentaires. 23	Réductions de dixièmes. 24	Amendes. 25	Autres punitions. 26	Réprimandes. 27	TOTAL 28	Une fois. 29	Deux fois. 30	Trois fois. 31	Quatre fois et plus. 32	TOTAL 33	PAR MESURE disciplinaire. 34	Prévention, punition ou consignation 35	Par application de la loi du 25 déc. 1890. 36	Observation et isolement. 37	Journées de salles de discipline. 38	A titre de punition disciplinaire. 39	A titre accessoire d'une autre punition. 40	Tentées. 41	Évadés repris pendant l'année. 42	Évadés non repris au 31 décembre. 43			
																																													CONSONNÉES		
Travaux forcés.	»	»	»	»	»	»	»	1	»	2	1	84	4	13	8	19	123	255	36	»	180	2	»	28	8	78	332	25	45	43	21	132	252	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Détention.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Réclusion.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	1	178	11	24	12	33	258	520	78	»	249	8	»	60	27	125	547	34	79	76	28	217	694	»	80	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	
Emprisonnement	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	»	520	10	47	24	59	357	1.019	164	»	432	13	»	109	34	163	915	61	133	126	49	369	3.269	»	139	»	»	»	2	»	»	»	»	»			
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	»	»	2	2	4	2	782	25	84	44	111	738	1.794	278	»	861	23	»	197	49	366	1.794	118	257	245	98	718	2.415	»	219	»	»	»	4	»	»	»	»				
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	»					1.794													1.794								718					4 434			»		4		»								

TABLEAU N° VII. — Mouvement de l'infirmerie.

CATÉGORIES	PÉNALES	EFFECTIF DE L'INFIRMERIE AU 31 DÉCEMBRE 1921	ENTRÉES EN 1922	TOTAL DES COLONNES 2 ET 3.	SORTIS EN 1922				EFFECTIF DE L'INFIRMERIE AU 31 DÉCEMBRE 1922	JOURNÉES D'INFIRMERIE	PROPORTION 0/0				RAPPORT DES JOURNÉES D'INFIRMERIE au total de l'effectif de l'infirmerie au 31 déc 1921 et des entrées de l'année.
					CURÉS	TRANSFÉRÉS dans des établissements hospitaliers.	LIBÉRÉS	DÉCÉDÉS			TOTAL	des entrées à l'infirmerie, par jour, à la population moyenne de l'établissement.	des journées d'infirmerie aux journées de détention.	des décès au total de l'effectif de l'infirmerie au 31 déc. 1921 et des entrées de l'année.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Travaux forcés.	»	16	16	13	»	»	2	15	1	621					
Détention.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»					
Réclusion.....	5	65	70	60	2	1	2	65	5	1.574	0,14	4,54	2,88	1,58	30
Emprisonnement.	17	140	157	142	»	3	3	148	9	5.125					
TOTAUX...	22	221	243	215	2	4	7	228	15	7.320	»	»	»	»	»

TABLEAU N° VIII. — Malades admis à l'infirmerie, classés d'après la nature de la maladie, et malades décédés.

NATURE DES MALADIES	NOMBRE DES MALADES TRAITÉS			NOMBRE DES MALADIES suivant la forme.		DÉCÉDÉS
	Restant au 31 mars 1921.	Admis pendant l'année 1922.	Total.	Aiguë.	Chronique.	
1	2	3	4	5	6	7
Appareil circulatoire. {						
Maladies du cœur et du péricarde.....	»	1	1	»	1	»
Maladies des artères et des veines.....	»	»	»	»	»	»
Lymphangite.....	»	»	»	»	»	»
Appareil respiratoire. {						
Pneumonies, pleurésies, etc.....	»	»	»	»	»	»
Maladies des bronches et du larynx.....	1	17	18	7	10	2
Phtisie pulmonaire.....	4	12	16	7	5	4
Tuberculoses locales.....	»	1	1	1	»	»
Tuberculose généralisée.....	»	»	»	»	»	»
Angines.....	1	2	3	2	»	»
Appareil digestif et annexes..... {						
Indigestions et embarras gastriques.....	»	»	»	»	»	»
Gastrites, entérites, diarrhée, etc.....	2	12	14	12	»	»
Péritonites.....	»	2	2	2	»	»
Maladies du foie, des voies biliaires et de la rate.	»	3	3	2	1	»
Appareil génito-urinaire..... {						
Maladies des voies urinaires.....	»	7	7	5	2	»
Maladies des organes génitaux.....	»	4	4	1	3	»
Appareil cérébro-spinal et nerveux..... {						
Maladies du cerveau, de la moelle, des méninges.	»	3	3	2	1	»
Paralysies partielles.....	»	»	»	»	»	»
Paralysie générale.....	»	»	»	»	»	»
Névralgies.....	»	2	2	»	2	»
Névroses.....	»	»	»	»	»	»
Épilepsie.....	»	»	»	»	»	»
Folie.....	1	7	8	1	6	»
Idiotie.....	»	»	»	»	»	»
Accès délirant.....	»	»	»	»	»	»
Appareil des sens, de la peau et du tissu cellulaire..... {						
Maladies des yeux.....	1	10	11	9	1	»
Maladies du nez, des oreilles et de la bouche..	»	5	5	5	»	»
Abcès, furoncles, ulcères.....	3	49	52	49	»	»
Érysipèles.....	1	»	1	»	»	»
Maladies diverses de la peau.....	»	7	7	3	4	»
Appareil locomoteur. {						
Rhumatismes.....	»	1	1	1	»	»
Rhumatismes articulaires.....	2	3	5	1	2	»
Arthrites, caries, nécroses, etc.....	»	3	3	1	2	»

TABLEAU N° X. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1922. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITEES 1	JOURNEES DE TRAVAIL 2	NOMBRE MOYEN des TRAVAILLEURS pendant l'année.			NOMBRE des TRAVAILLEURS au 31 déc. 1922.			PRODUIT NET 9	GRATIFICATIONS 10	TOTAL des COLONNES 9 et 10 11	MOYENNE par JOURNEE DE TRAVAIL		
		Ouvriers. 3	Apprentis. 4	TOTAL 5	Ouvriers. 6	Apprentis. 7	TOTAL 8				TOTAL		
											du produit net. 12	des gratifications. 13	TOTAL 14
fr. c.													
SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT													
Service général	21.844	71	»	71	65	»	65	29.429 41	83 »	29.512 41	1 34	»	1 34
<i>Travaux d'entretien :</i>													
Bâtiments.....	3.931	12	»	12	12	»	12	7.677 21	116 »	7.793 21	1 95	0 03	1 98
Literie.....	604	2	»	2	2	»	2	885 97	7 »	892 97	1 46	0 01	1 47
Lingerie.....	9.911	33	»	33	32	»	32	14.697 86	138 »	14.835 86	1 48	0 01	1 49
Cordonnerie.....	2.410	8	»	8	6	»	6	3.817 35	54 »	3.871 35	1 58	0 02	1 60
<i>Travaux de neuf :</i>													
Brosserie.....	207	1	»	1	1	»	1	396 00	8	404 00	1 91	0 04	1 95
Imprimerie.....	4.409	14	»	14	14	»	14	8.205 11	194 50	8.399 61	1 86	0 04	1 90
Tissage.....	3.313	11	»	11	8	»	8	5.688 85	65 50	5.754 35	1 71	0 02	1 72
TOTAUX.....	46.629	152	»	152	140	»	140	70.797 76	666 00	71.463 76	1 51	0 01	1 52
AUTRES TRAVAUX													
Cordonnerie.....(C)	20.738	58	9	67	60	10	70	59.405 31	1.626 40	61.031 71	2 86	0 07	2 93
Menuiserie.....(C)	33.553	25	15	110	93	16	109	22.490 22	2.809 85	85.300 07	2 45	0 08	2 53
Triage de coton.....(C)	4.283	14	»	14	6	»	6	3.798 39	»	3.798 39	0 88	»	0 88
Vannerie.....(C)	20.034	36	30	66	35	31	66	44.205 53	580 50	44.876 03	2 20	0 02	2 22
TOTAUX.....	78.608	203	54	257	194	57	251	189.899 45	5.016 75	194.916 20	2 41	0 06	2 47
TOTAUX GÉNÉRAUX....	125.237	355	54	409	334	57	391	260.697 21	5.682 75	266.379 96	2 08	0 04	2 12
		409			391			266.379 96		2 12			

TABLEAU N° XI. — Récapitulation des produits de la main-d'œuvre pendant l'année 1922.

MONTANT DU PRODUIT DU TRAVAIL, GRATIFICATIONS COMPRISES	PORTION RESTANT ACQUISE AU TRÉSOR.			TOTAL
	sur les travaux exécutés pour le compte de particuliers.	sur les travaux exécutés en régie pour le compte de l'État.	TOTAL	
PÉCULE DES DÉTENUS	Disponible. 1	Réserve. 2	concedée aux entrepreneurs. 3	TOTAL
PRODUIT MOYEN PAR JOURNEE DE DÉTENTION	0 16	0 12	1 »	1 65
	0 37	0 37	»	0 74
PRODUIT MOYEN PAR JOURNEE DE TRAVAIL, GRATIFICATIONS COMPRISES	25 691 70	19 992 13	161.192 37	266.379 96
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.

TABLEAU N° XII. — Accidents

du travail pendant l'année 1922.

1	ACCIDENTS AYANT OCCASIONNÉ									NATIONALITÉS								OBSERVATIONS 20	
	UNE INCAPACITÉ absolue et permanente.		UNE INCAPACITÉ partielle et permanente.		UNE INCAPACITÉ temporaire.		LA MORT		MARIÉS, veufs ou divorcés. 10	avec ENFANTS de moins de 16 ans. 11	CÉLIBATAIRES avec ascendants ou descendants 12	FRANÇAIS 13	ALLEMANDS 14	ANGLAIS 15	BELGES 16	ESPAGNOLS 17	ITALIENS 18		SUISSES 19
	TRAVAIL en régie. 2	TRAVAIL à l'entreprise 3	TRAVAIL en régie. 4	TRAVAIL à l'entreprise 5	TRAVAIL en régie. 6	TRAVAIL à l'entreprise 7	TRAVAIL en régie. 8	TRAVAIL à l'entreprise 9											
	NOMBRE																		
Accidents	»	»	»	1	»	2	»	»	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	

TABLEAU N° XIII. — Résumé des comptes de pécule des condamnés pour l'année 1922.

SITUATION DU PÉCULE AU 31 DÉCEMBRE 1921			RECETTES DU PÉCULE DISPONIBLE								DÉPENSES DU PÉCULE DISPONIBLE											
AVOIR AU PÉCULE		DÉBIT au pécule. disponi- ble.	PRODUIT du travail.	SERVICE en qualité de prévôts, moniteurs. etc.	RECETTES étrangères au travail.	AVOIR des détenus venant d'autres maisons centrales ou réintégré après extraction.	VIREMENTS du pécule réserve.	TOTAL	A déduire: DÉBIT de détenus venant d'autres maisons ou réintégré après extraction ou évasion.	TOTAL NET des recettes.	DÉPENSES faites volontaire- ment par les condamnés pendant leur détention.	RETENUES pour bris, dégradations fournitures.	PRÉLÈVE- MENTS pour amendes et frais de justice.	PAYEMENTS aux libérés ou pour leur compte au moment de la sortie.	SOLDE de compte des détenus transférés ou extraits pour d'autres établisse- ments.	SOLDE de compte des détenus décédés.	SOLDE de compte des détenus évadés.	TOTAL	A déduire: DÉBIT des libérés transférés, extraits, évadés.	TOTAL NET des dépenses.		
Disponible.	Réserve.																				1	2
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	r. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	
14.356 37	31.535 97	»	25.691 70	365 00	1.196 42	6.720 32	937 22	34.908 66	»	34.908 66	30.071 16	521 90	1.828 95	4.501 41	285 63	70 15	»	37.279 20	»	37.279 20		

RECETTES DU PÉCULE RÉSERVE				DÉPENSES DU PÉCULE RÉSERVE		SITUATION DU PÉCULE au 31 décembre 1922.						
PRODUIT du travail.	AVOIR des détenus venant d'autres maisons centrales ou réintégré après extraction.	AVOIR des détenus réintégré après évasion.	TOTAL	PAYEMENTS aux libérés ou pour leur compte au moment de la sortie.	SOLDE de compte des détenus décédés.	SOLDE de compte des détenus transférés ou extraits.	SOLDE de compte des détenus évadés.	VIREMENTS au profit du pécule disponible.	TOTAL	AVOIR AU PÉCULE		DÉBIT au pécule disponible.
										Disponible.	Réserve.	
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
19.992 13	»	»	19.992 13	17.123 88	238 61	426 31	»	937 22	18.726 02	11.985 83	32.802 08	»

TABLEAU N° XIV. — Dépenses des condamnés sur leur pécule.

DÉPENSES PERSONNELLES					SECOURS aux FAMILLES	RESTITUTIONS	RETRAITS DE FONDS particuliers et autres dépenses exceptionnelles.	TOTAL GÉNÉRAL des dépenses des colonnes 5 à 8.	MOYENNE DES DÉPENSES PERSONNELLES par journée de détention.				ÉVALUATION DES VIVRES SUPPLÉMENTAIRES DONNÉS GRATUITEMENT				OBSERVATIONS		
Pain.	Autres aliments.	Effets d'habillement et menus ustensiles.	Ports de lettres, frais d'actes notariés, dépenses diverses.	TOTAL.					PAR L'ADMINISTRATION	PAR LES FABRICANTS		TOTAL	Par journée de détention.						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
4.402 65	15.353 84	1.909 44	8.069 48	29.735 41	335 75	»	»	30.071 16	0 12	0 01	0 05	0 18	490.75	272 04	»	»	762 79	0 005	

TABLEAU N° XV. — Renseignements sur les individus libérés ou graciés pendant l'année 1922.

CATÉGORIES PÉNALES	NOMBRE D'INDIVIDUS LIBÉRÉS				TEMPS PASSÉ DANS LES MAISONS CENTRALES						CONDUITE				SITUATION LEGALE, SOUIS A L'INTERDICTION de séjour.	DESTINATION DES LIBÉRÉS	MOYENS PRÉSUMÉS D'EXISTENCE après la libération des individus autres que les expulsés et les incorporés ou les malades.								AGE				SITUATION PÉCUNIAIRE																
	Par expiration de la peine.	Par grâce ou amnistie.	Par libération conditionnelle.	TOTAL	1 an et moins.	Plus de 1 à 2 ans.	Plus de 2 à 3 ans.	Plus de 3 à 4 ans.	Plus de 4 à 5 ans.	Plus de 5 ans.	Bonne.	Médiocre.	Mauvaise.	Ayant encouru de nouvelles condamnations pendant leur captivité.			ANTÉCÉDENTS RÉCIDIVISTES	Dirigés sur leur ancien domicile sur leur demande.	Sur leur demande.	Par ordre.	Non remis à une société de patronage.	Paraissant avoir des ressources personnelles.	En état de travailler	N'ayant pas de travail assuré.	Hors d'état de travailler.	Remis à une société de patronage.	De 16 à 20 ans.	Plus de 20 à 25 ans.	Plus de 25 à 30 ans.	Plus de 30 à 40 ans.	Plus de 40 à 50 ans.	Plus de 50 à 60 ans.	Plus de 60 à 70 ans.	Plus de 70 ans.	Ayant reçu à leur résidence un solde de pécule.	De 20 à 60 fr.	De plus de 60 à 100 fr.	De plus de 100 fr.	N'ayant rien reçu à leur résidence, mais ayant pourvu sur leur pécule à leurs frais d'habillement et de route.	Ayant reçu des secours de l'État à leur sortie.					
1.	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44		
Travaux forcés.....	1	»	»	1	»	»	»	1	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Réclusion.....	19	1	2	22	»	»	13	3	2	4	11	6	5	»	14	2	2	»	»	11	9	»	»	11	9	»	»	»	1	2	8	7	2	2	»	2	3	17	»	»	»	»	»		
Emprisonnement.....	100	»	13	113	»	75	33	5	»	»	43	35	35	»	98	5	9	6	»	71	24	8	1	57	40	»	»	1	38	29	21	15	3	3	»	24	38	51	»	»	»	»	»		
TOTAUX.....	120	1	15	136	»	75	46	9	2	4	55	41	40	»	112	7	11	6	1	83	33	3	1	69	49	»	»	1	39	31	33	22	5	6	»	26	41	60	»	»	»	»			
	136				136						136					136								136																					

TABLEAU N° XVI. — Etat de l'instruction des libérés.

		TOTAL	
ILLETTRÉS A LEUR ENTRÉE	à lire.	1	1
	à lire et à écrire.	2	2
AYANT APPRIS	à lire, à écrire et à calculer.	2	2
	à lire et à écrire.	2	2
AYANT ACQUIS L'INSTRUCTION PRIMAIRE COMPLÈTE.		4	4
	demeurés illettrés.	5	5
SACHANT LIRE A LEUR ENTRÉE	à écrire.	6	6
	à écrire et à calculer.	7	7
	ayant acquis l'instruction primaire complète.	8	8
SACHANT LIRE A LEUR ENTRÉE	n'ayant pas fait de progrès.	9	9
	ayant appris à calculer.	10	10
SACHANT LIRE ET ECRIRE à leur entrée.	ayant acquis l'instruction primaire complète.	11	11
	n'ayant pas fait de progrès.	12	12
SACHANT LIRE à leur entrée.	ayant acquis l'instruction primaire complète.	13	13
	n'ayant pas fait de progrès.	14	14
POSSEDANT à leur entrée l'instruction primaire ou une instruction supérieure.	ayant fait des progrès.	15	15
	n'ayant pas fait de progrès.	16	16
TOTAL		17	17

196

TABLEAU N° XVII. — Répartition des journées de détention, suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition, pendant l'année 1922.

JOURNÉES DE TRAVAIL		JOURNÉES de chômage	JOURNÉES de condamnés à la détention n'ayant pas accepté le travail.	JOURNÉES DE REPOS			JOURNÉES DE MALADIE	JOURNÉES DE CELLULE		JOURNÉES de salle de discipline.	TOTAL.	
En commun.	A l'isolement.			Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	JOURS fériés.	Par prescription médicale.		Par suite de mauvais temps, de réparation à l'outillage, etc..	Observation, à l'isolement, sans travail.			Par punition disciplinaire sans travail.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
125.237	»	»	»	335	24.146	12	»	7.320	349	4.215	»	161.584
125.237	»	»	»	24.493			7.320	4.534		»	161.584	

TABLEAU N° XVIII. — Répartition de la population au 31 décembre 1922, suivant l'état d'occupation ou de chômage, de repos, de maladie et de punition.

TRAVAILLANT		Au chômage	CONDAMNÉS à la détention n'ayant pas accepté le travail.	AU REPOS			A l'infirmerie.	EN CELLULE SANS TRAVAIL		A la salle de discipline.	TOTAL.
En commun.	A l'isolement.			Infirmes, vieillards, arrivants et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps, de réparation à l'outillage, etc..		Observation, à l'isolement.	Par punition ou mesure disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
391	»	»	»	»	»	»	15	1	9	»	416
391	»	»	»	»			15	10		»	416

MAISON CENTRALE

TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrées

ÉTABLISSEMENT AFFECTÉ A

HAGUENAU

sortie. — Effectif au 31 décembre 1922.

OMMES ET AUX JEUNES FILLES

POPULATION au 31 décembre 1921.	ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE 1922										SORTIES PENDANT L'ANNÉE 1922										POPULATION au 31 décembre 1922.	JOURNÉES de détention					
	VENANT			en exécution de la loi du 28 juin 1894 (Pupilles de l'Assis- tance publique).	RÉINTÉGRÉS			TOTAL des ENTRÉES	par expira- tion de la peine.	par grâce.	par sursis (loi du 26 mars 1891).	par ordre adminis- tratif.	TRANSFÉRÉS				ÉVADÉS	DÉCÉ- DÉS dans les prisons.	CONDAMNÉS à mort.				TOTAL des SORTIES				
	de l'état de liberté.	d'autres prisons et autres lieux de détention.	par voie de correction paternelle.		après évaison.	après transfèrement							après révoca- tion de la libéra- tion condi- tionnelle	dans un hôpital.	dans un asile d'aliénés.	dans d'autres prisons départementales.			dans les hôpitaux	dans les asiles d'aliénés.				COMMUNÉS et transférés à leur destination pénale.	exécutés		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	
112	»	150	»	»	»	»	»	»	150	79	»	»	2	2	2	28	»	»	»	1	»	»	»	»	121	141	44.463

TABLEAU N° II. — Répartition de la population incarcérée pendant l'année, d'après la situation légale. — Population moyenne.

CONDAMNÉES DÉFINITIVEMENT	A LA RÉCLUSION OU A L'EMPRISONNEMENT					TOTAL DES CONDAMNÉES	INTERNÉES			TOTAL GÉNÉRAL	POPULATION MOYENNE	NOMBRE DE DÉTENUES que peut contenir l'établissement.		
	pour un mois et au dessous	pour plus de deux mois jusqu'à trois.	pour plus de trois mois jusqu'à un an.	pour un an et au jour.	pour plus d'un an, exception- nellement à y subir leur peine.		Papilles condamnées à un emprison- nement de six mois et au dessous	Papilles jugées attendant leur trans- fèrement.	pour dettes envers l'État.				pour dettes envers parti- culiers.	par mesure adminis- trative.
1	2	3	4	5	6	7	8	10	11	12	13	14	15	16
6	1	2	48	173	»	»	»	15	»	17	»	262	121	560

TABLEAU N° III. — Renseignements sur l'état sanitaire pendant l'année 1922.

NATURE DES MALADIES AVANT MOTIVÉ L'ENTRÉE à l'infirmerie ou à l'hôpital.	JOURNÉES		DÉCÉDÉES		NOMBRE DE MALADES AU 31 DÉCEMBRE 1922		CAS D'ALIÉNATION mentale.	OBSERVATIONS		
	sigés.	chroniques.	D'INFIRMERIE	D'HÔPITAL	A L'INFIRMERIE	A L'HÔPITAL				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
65	7	2.253	»	1	»	»	11	»	»	»

TABLEAU N° IV. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleuses pendant l'année. — Nombre des travailleuses au 31 décembre 1922. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.

INDUSTRIES	JOURNÉES DE TRAVAIL	NOMBRE MOYEN des TRAVAILLEUSES pendant l'année.			NOMBRE des TRAVAILLEUSES au 31 décembre 1922.			PRODUIT total du TRAVAIL	PRODUIT par journée de TRAVAIL	OBSERVATIONS
		Ouvrières.	Apprenties.	TOTAL	Ouvrières.	Apprenties.	TOTAL			
SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT							fr. c.	fr. c.		
Service général et tra- vaux d'entretien.....	9.179	30	»	30	32	»	32	14.583 47	1.58	
AUTRES TRAVAUX										
Bonneterie, bas, tricot.	3.183	10	»	10	15	»	15	6.104 20	1.92	
Cannage, rempaillage.	7.214	23	»	23	20	»	20	14.178 31	1.96	
Chemiserie.....	854	3	»	3	3	»	3	4.347 35	5.09	
Couture, raccommo- dages.....	4.970	16	»	16	15	»	15	7.112 35	1.64	
Fabrication de vête- ments.....	5.774	19	»	19	20	»	20	14.243 47	2.47	
Travaux agricoles...	805	2	»	2	2	»	2	1.784 58	2.22	
Travaux divers.....	711	2	»	2	2	»	2	1.225 85	1.72	
TOTAUX.....	32.690	105	»	105	109	»	109	63.579 58	1.94	

ÉTABLISSEMENT D'ÉDUCATION CORRECTIONNELLE DE HAGUENAU

TABLEAU N° I - Mouvement d'entrée et de sortie pendant l'année 1922. - Effectif au 31 décembre 1922.

ÉTABLISSEMENT AFFECTÉ AUX GARÇONS

CATÉGORIES	POPULATION au 31 déc. 1921.	ENTRÉES									SORTIES										TOTAL de la population par catégorie au 31 décembre 1922.	TOTAL de la population de l'établissement au 31 déc. 1922.	JOURNÉES de PRÉSENCE	POPULATION MOYENNE	NOMBRE de pupilles que peut contenir la colonie.			
		VENANT de l'A.P.	VENANT des prisons du département où ils ont été jugés.		par TRANSFÈREMENT d'un autre établissement d'éducation correctionnelle.		RÉINTÉGRÉS			TOTAL des colonnes 2 à 8.	LIBÉRÉS			par décès, accidents, suicides.	TRANSFÉRÉS				TOTAL des colonnes 10 à 19.									
			Mineurs de moins de 16 ans.	Mineurs de 16 à 18 ans.	public.	privé.	après la mise en liberté provisoire.	après séjour dans un établissement hospitalier.	après évasion ou extraction.		par expiration du temps de la correction.	à titre provisoire par décision ministérielle.	par grâce, incorporation d'office ou engagement militaire avant l'expiration de la peine.		par évasion.	dans une maison centrale.	dans un autre établissement d'éducation correctionnelle.			dans un établissement hospitalier.								
																	public.	privé.										
1	2	3	3 bis	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25			
Placés sous la tutelle de l'Administration en vertu (C. P.) allemand et de la loi d'Alsace-Lorraine.....	267	»	8	13	»	8	36	10	24	99	15	103	20	30	2	»	9	»	14	10	203	163	74.139	203	300			
Indisciplinés de l'Assistance Publique.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	163				»	»	»
Correction paternelle.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»				»	»	»
	267	»	8	13	»	8	36	10	24	99	15	103	20	30	2	»	9	»	14	10	203	163	»	»	»	»		

TABLEAU N° II. - Répartition de la population au 31 décembre 1922, d'après la durée de la peine ou de la correction.

PLACÉS SOUS LA TUTELLE DE L'ADMINISTRATION (CODE PÉNAL ALLEMAND LOI D'ALSACE-LORRAINE)								CONVIERs à l'Administration par l'assistance publique	CONDAMNÉS (ARTICLE 67)			A L'EMPRISONNEMENT						TOTAL PAR CATÉGORIE			OBSERVATIONS
Pour moins de 1 an.	Pour 1 à 2 ans.	Pour 2 à 4 ans.	Pour 4 à 6 ans.	Pour 6 à 8 ans.	Pour 8 à 10 ans.	Pour 10 à 12 ans.	Pour 12 à 14 ans.		Pour moins de 1 an.	Pour 1 an.	Pour 1 à 3 ans.	Pour 4 à 6 ans.	Pour 6 à 8 ans.	Pour 8 à 10 ans.	Pour 10 à 12 ans.	Pour plus de 12 ans.	Aquittés (pénal).	DE l'assistance publique.	CONDAMNÉS (Art. 67 et 69 du Code (pénal.))		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	14	15	16	17	18	19	20	21	22	
1	7	38	49	26	28	11	3	»	»	»	»	»	»	»	»	163	»	»	»		
163								»	»			»						163			»

TABEAU N° III. — Mouvement de l'école et résultats de l'enseignement pendant l'année 1922 — Cours spéciaux — Bibliothèque.

MOUVEMENT DE L'ÉCOLE.															RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT																														
PRÉSENTS A L'ÉCOLE au 31 décembre 1921.				ADMIS A L'ÉCOLE pendant l'année 1922.				TOTAL des colonnes 1 à 8.	SORTIS DE L'ÉCOLE pendant l'année 1922.					TOTAL des colonnes 10 à 14.	RESTANT A L'ÉCOLE au 31 décembre 1922.				TOTAL des colonnes 16 à 19.	RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE 1922										TOTAL des colonnes 21 à 35.	NOMBRE D'ENFANTS ayant suivis des cours spéciaux.	POPULAIRES AYANT OBTENU LE CERTIFICAT d'études primaires pendant l'année ou le certificat postcolaire	BIBLIOTHÈQUE												
1	2	3	4	5	6	7	8		10	11	12	13	14		16	17	18	19		21	22	23	24	25	26	27	28	29	30					31	32	33	34	35	36	37	38	38 bis	39	40	
Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.		Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant une instruction primaire complète.		Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Demeurés illettrés.	à lire.	à lire et à écrire.	à lire, à écrire et à calculer.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	à écrire.	à écrire et à calculer.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	ayant appris à calculer.	ayant reçu le complément de l'instruction primaire.	n'ayant pas fait de progrès.	ayant fait des progrès.	TOTAL des colonnes 21 à 35.	de dessin.	de musique.										
10	»	7	250	3	5	8	83	366	»	4	3	184	12	203	»	1	12	150	163	4	9	2	1	»	4	3	2	»	15	6	»	12	296	12	366	24	18	14	1.280	1.280					
267				99					203						163					16					9					21					320					32					

TABEAU N° IV. — État moral et disciplinaire pendant l'année 1922.

RÉCOMPENSES								NATURE DES INFRACTIONS				EVASIONS			PUNITIONS DISCIPLINAIRES				CONDAMNÉS PAR LES TRIBUNAUX pendant					
GRACES et engagements militaires avant l'expiration de la peine.	MISES en liberté provisoire.	LIVRETS de caisse d'épargne.	Instruments et livres d'honneur.	RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES	AUTRES RÉCOMPENSES	TOTAL	VOLS	IMMORALITÉ	VOIES de fait.	PARRESSE	INSUBORDINATION	AUTRES infractions.	TOTAL	TENTÈRES	CONSUMMÉS		CACHOT ou cellule.	AUTRES punitions disciplinaires.	RÉPRIMANDES	TOTAL	TRANSFÈRES DANS D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS pour causes disciplinaires.	la détention.	l'évasion de l'établissement.
																Évadés repris pendant l'année.	Évadés non repris au 31 décembre.							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
20	103	»	99	»	»	»	222	2	6	4	15	122	149	298	15	22	8	106	101	46	298	10	»	»

TABLEAU N° V. — Etat sanitaire pendant l'année.

	1	2	3	4	5	6	7	8
PHTISIE PULMONAIRE	Malades.	1	3	»	»	»	»	»
	Décédés.	2	»	»	»	»	»	»
SCROFULLES	Malades.	3	4	»	»	»	»	»
	Décédés.	4	»	»	»	»	»	»
FIÈVRE TYPHOÏDE	Malades.	5	»	»	»	»	»	»
	Décédés.	6	»	»	»	»	»	»
MÉNINGITE	Malades.	7	1	1	1	1	1	1
	Décédés.	8	»	»	»	»	»	»
MALADIES DES VOIES DIGESTIVES	Malades.	9	14	»	»	»	»	»
	Décédés.	10	»	»	»	»	»	»
AUTRES MALADIES	Malades.	11	89	»	»	»	»	»
	Décédés.	12	»	»	»	»	»	»
TOTAUX	Malades.	13	131	1	1	1	1	1
	Décédés.	14	1	»	»	»	»	»
SUICIDES		15	1	»	»	»	»	»
MORTS ACCIDENTELLES		16	»	»	»	»	»	»
CAS d'épilepsie constatés pendant l'année.		19	»	»	»	»	»	»
NOMBRE des journées d'infirmier.		20	1.639	»	»	»	»	»
PROPORTION p. 100 des décès.		21	1	»	»	»	»	»
NOMBRE de jeunes pupilles transférés à l'hôpital.		22	4	»	»	»	»	»
JOURNÉES de traitement à l'hôpital.		23	»	»	»	»	»	»
NOMBRE de décès à l'hôpital.		24	»	»	»	»	»	»

TABLEAU N° VI. — Renseignements sur le travail pendant l'année.

NATURE DES TRAVAUX	NOMBRE D'ENFANTS occupés au 31 décembre 1922.			NOMBRE DE JOURNÉES de travail pendant l'année 1922.			OBSERVATIONS
	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	dans l'établissement ou ses annexes.	à titre de louage d'ouvrage chez des particuliers.	TOTAL	
1	2	3	4	5	6	7	8
ÉTABLISSEMENT PUBLIC							
<i>Services économiques.</i>							
Boulangers.....	2	»	2	693	»	693	
Cuisiniers.....	3	»	3	864	»	864	
Travaux divers.....	8	»	8	3.269	»	3.269	
<i>Services agricoles.</i>							
Charretiers.....	8	»	8	2.968	»	2.968	
Jardiniers.....	11	»	11	4.729	»	4.729	
Porcherie.....	2	»	2	743	»	743	
Travaux agricoles.....	46	»	46	20.621	»	20.621	
Vacherie.....	8	»	8	2.905	»	2.905	
<i>Travaux industriels.</i>							
Ajusteurs, mécaniciens, serruriers....	7	»	7	2.075	»	2.075	
Confection et réparation de linge et vêtements.....	14	»	14	3.790	»	3.790	
Cordonniers.....	11	»	11	4.216	»	4.216	
Maçons.....	»	»	»	964	»	964	
Menuisiers.....	8	»	8	2.557	»	2.557	
Relieurs.....	4	1	4	1.369	23	1.392	
Sabotiers.....	2	»	2	470	»	470	
Travaux divers.....	4	»	4	1.103	»	1.103	
TOTAUX.....	138	1	139	53.336	23	53.359	
Inoccupés.....							
				Malades.....		6	
				Écoliers.....		15	
				En punition.....		3	
TOTAL GÉNÉRAL.....			163				

TABLEAU N° VII. — Accidents

ACCIDENTS AYANT OCCASIONNÉ							
UNE INCAPACITÉ absolue et permanente.	UNE INCAPACITÉ partielle et permanente.	UNE INCAPACITÉ temporaire.	LA MORT			FRANÇAIS	ALLEMANDS
			NOMBRE	Ayant DES ASCENDANTS	Sans ASCENDANTS		
1	2	3	4	5	6	7	8
»	»	»	»	»	»	»	»

TABLEAU N° VIII. — Renseignements sur
(Les enfants confiés par l'Assistance publique ou en

CAUSES DE LA SORTIE	NOMBRE TOTAL des jeunes internés libérés pendant l'année.		AGÉS					Récidivistes à leur entrée.	INSTRUCTION RELIGIEUSE	
	Par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.	Par grâce, engagement militaire ou mise en liberté provisoire.	de 12 ans et au dessous.	de plus de 12 à 16 ans.	de plus de 16 à 18 ans.	de plus de 18 à 20 ans.	de plus de 20 ans.		Ayant fait leur première communion.	N'ayant pas fait leur première communion.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	15	»	»	»	4	4	7	»	15	»
Libération anticipée.....	»	123	1	18	39	47	48	»	122	1
TOTAL.....	15	123	1	18	43	51	25	»	137	1
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	138				138				138	

du travail pendant l'année 1922.

NATIONALITÉS					OBSERVATIONS
ANGLAIS	BELGE	ESPAGNOLS	ITALIENS	SUISSES	
9	10	11	12	13	14
»	»	»	»	»	

les jeunes pupilles libérés pendant l'année.
(La correction paternelle ne figurent pas dans ce tableau.)

INSTRUCTION PROFESSIONNELLE				RESULTATS de l'instruction professionnelle.			RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU PLACEMENT										
Ayant appris un métier dans l'établissement				N'étant pas en état de gagner leur vie.			Restés dans l'établissement.	Retrés dans leurs familles.	Cotisés à des sociétés de patronage ou à des institutions d'assistance.	Placés par les soins du Directeur. Engagés militaires et appelés sous les drapeaux. comme ouvriers, domestiques, agricul- teurs, ou à autre titre.	Ayant reçu des habillem- ents à leur sortie.	Évalua- tion du montant des frais d'habillem- ent.	Ayant reçu des secours de route.	Montant des sommes données pour secours de route.	Montant du pécule au moment de la libération		
Agricole.	Industriel.	Une autre profession.	Aucune profession.	Étant en état de gagner leur vie.	par suite d'infirmités. ou de mauvaise santé.	par défaut d'instruction professionnelle.										par défaut d'intelligence.	fr. c.
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
10	5	»	»	15	»	»	»	»	15	»	»	»	7	588 00	3	30	261 30
93	22	3	5	123	»	»	»	»	33	»	20	70	87	15.159 30	11	124	2.341 60
103	27	3	5	138	»	»	»	»	48	»	20	70	94	15.747 30	14	154	2.602 90
138				138			138										

TABLEAU N° IX. — Etat de l'instruction des libérés.

CATEGORIES	ILLETTRÉS A LEUR ENTRÉE				SACHANT LIRE A LEUR ENTRÉE				SACHANT LIRE et écrire à leur entrée.			SACHANT LIRE, écrire et calculer à leur entrée.		POSSEDANT à leur entrée l'instruction primaire ou une instruction plus élevée.		TOTAL	
	AYANT APPRIS		Demeurés illettrés		AYANT APPRIS		Ayant acquis l'instruction primaire complète.		Ayant appris à calculer.		Ayant acquis l'instruction primaire complète.		Ayant fait des progrès.		N'ayant pas fait de progrès.		
	à lire.	à lire et à écrire.	à lire, à écrire et à calculer.	Ayant acquis l'instruction primaire complète.	Demeurés illettrés	à écrire.	à écrire et à calculer.	Ayant acquis l'instruction primaire complète.	N'ayant pas fait de progrès.	Ayant appris à calculer.	Ayant acquis l'instruction primaire complète.	N'ayant pas fait de progrès.	Ayant fait des progrès.	N'ayant pas fait de progrès.			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Libérés par expiration du temps fixé par le jugement ou l'arrêt.....	1	»	»	»	»	1	1	»	»	3	»	»	7	2	»	»	45
Libérés par anticipation	1	»	1	»	»	»	6	»	»	14	»	»	98	3	»	»	123
TOTAUX	2	»	1	»	»	1	7	»	»	17	»	»	105	5	»	»	138

MAISONS D'ARRÊT ET DE CORRECTION, DE TRAVAIL

ET PRISONS DE BAILLIAGE

MAISONS D'ARRÊT ET DE CORRECTION DE TRAVAIL ET PRISONS DE BAILLIAGE

TABLEAU N° I. — Mouvement d'entrée et de sortie. — Hommes et jeunes garçons. — Effectif au 31 décembre 1922.

1	2	3	ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE 1922										SORTIES PENDANT L'ANNÉE 1922										30	31	32									
			VENANT		6	7	RÉINTÉGRÉS			12	13	14	15	16	17	18	TRANSFÉRÉS					26				27	28	29						
			4	5			8	9	10								11	19	20	21	22								23	24	25			
	VILLES où sont situées les prisons.	POPULATION au 31 déc. 1921.	de l'éta de liberté.	d'autres prisons et autres lieux de détention.	Par voie de correction paternelle.	En exécution de la loi du 28 juin 1894. (Pupilles de l'Assistance publique)	après évasion.	après transfèrement dans un hôpital.	dans un asile d'aliénés.	après révoation de l' libération conditionnelle.	TOTAL DES ENTRÉES	Par expiration de la peine.	Par grâce.	Par libération conditionnelle.	Par acquittement ou ordonnance de non-lieu.	Par sursis (Loi du 26 mars 1891).	Par ordre administratif.	dans les maisons centrales ou dans les établissements d'éducation correctionnelle	dans d'autres prisons départementales.	dans les dépôts de forcats.	dans les dépôts d'embarquement pour les lieux de relégation.	dans les hôpitaux.	dans les asiles d'aliénés.	ÉVADÉS	DÉCÉDÉS DANS LES PRISONS	CONDAMNÉS A MORT commués et transférés à leur destination pénale.	exécutés.	TOTAL DES SORTIES	POPULATION au 31 déc. 1922.	JOURNÉES de détention par prison.	TOTAL des journées de détention des prisons du département.			
MOSELLE	Phalsbourg (travail)...	173	52	271	»	»	1	»	»	»	324	181	»	1	»	»	31	1	95	»	»	»	»	7	»	»	»	316	181	55.288	144.737			
	Metz.....	181	1.274	141	»	»	1	»	»	»	1.416	672	1	2	274	63	»	71	296	»	»	1	»	1	3	»	2	1.386	211	67.011				
	Sarreguemines.....	64	152	517	»	»	»	1	4	»	674	299	»	1	174	39	»	8	154	»	»	2	7	3	»	»	»	687	51	61.694				
	Prisons de bailliage..	»	512	»	»	»	»	»	»	»	512	510	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	510	2	744				
BAS-RHIN	Strasbourg { correct..	190	287	364	»	»	»	»	»	»	651	620	»	11	»	»	»	14	10	»	»	1	1	»	1	»	»	658	183	63.433	115.437			
	Strasbourg { arrêt.....	113	871	142	»	»	»	»	»	»	1.013	297	»	»	370	85	»	39	237	»	»	»	9	»	»	»	»	1.037	89	39.150				
	Saverne.....	33	206	31	»	»	»	»	»	»	237	120	»	»	56	17	»	17	20	»	»	2	2	1	»	»	»	235	35	12.154				
	Prisons de bailliage..	»	277	»	»	»	»	»	»	»	277	277	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	277	»	700				
HAUT-RHIN	Colmar.....	106	412	230	»	»	»	»	10	»	652	311	»	2	91	42	»	65	122	»	»	»	10	»	1	»	»	644	114	41.493	97.547			
	Mulhouse.....	170	698	67	»	»	»	»	15	»	780	462	»	8	144	61	»	24	68	»	»	»	15	2	4	»	»	788	162	55.391				
	Prisons de bailliage..	»	217	»	»	»	»	»	»	»	217	215	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	215	2	663				
	TOTAUX.....	1.030	4.958	1.763	»	»	2	1	29	»	6.753	3.964	1	25	1.109	307	31	239	1.002	»	»	6	44	14	9	»	2	6.753	1.030	357.721	357.721			

TABLEAU N° 1 bis. — Mouvement d'entrée et de sortie.

DÉPARTEMENTS	VILLES où sont situées les prisons.	POPULA- TION au 31 déc. 1921.	ENTRÉES PENDANT L'ANNÉE 1922									TOTAL DES ENTRÉES
			VENANT		REINTÉGRÉES			TOTAL DES ENTRÉES				
			de l'état de liberté.	d'autres prisons et autres lieux de déten- tion	Par voie de correction paternelle.	En exécution de la loi du 28 juin 1894. (Pupilles de l'Assistance publique)	après évasion.		après transfèrement dans un hôpital.	dans un asile d'aliénés.	après révocation de la libération conditionnelle.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
MOSELLE.....	Metz.....	20	339	17	»	»	»	»	»	»	356	
	Sarreguemines.....	10	22	36	»	»	»	»	2	»	110	
	Prisons de bailliage.....	»	91	»	»	»	»	»	»	»	91	
BAS-RHIN.....	Strasbourg } correction.....	30	493	53	»	»	»	»	»	»	546	
	} arrêt.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Saverne.....	7	36	6	»	»	»	»	»	»	42	
	Prisons de bailliage.....	»	37	»	»	»	»	»	»	»	37	
HAUT-RHIN.....	Colmar.....	7	46	22	»	»	»	»	»	»	68	
	Mulhouse.....	24	109	5	»	»	»	»	»	»	114	
	Prisons de bailliage....	»	16	»	»	»	»	»	»	»	16	
	TOTAUX.....	98	1.199	189	»	»	»	»	2	»	1.260	

Femmes et jeunes filles. — Effectif au 31 décembre 1922.

DÉPARTEMENTS	VILLES où sont situées les prisons.	POPULA- TION au 31 déc. 1921.	SORTIES PENDANT L'ANNÉE 1922														POPULA- TION au 31 déc. 1922.	JOURNÉES de déten- tion. par prison.	TOTAL des journées de déten- tion des pri- sons du département.										
			SORTIES										CONDAMNÉS A MORT																
			Par expira- tion de la peine.	Pa grâce.	Par libération conditionnelle.	Par acquittement ou ordonnance de non-lieu.	Par sursis (Loi du 26 mars 1891).	Par ordre administratif.	TRANSFÉRÉS	ÉVADÉS	DÉCÉDÉS DANS LES PRISONS	COMMUNES ET TRANSFÉRÉS à leur destination pénale.	exécutées.	TOTAL DES SORTIES															
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
MOSELLE.....	Metz.....	20	339	17	»	»	»	»	»	»	356	221	»	»	50	19	»	24	20	»	»	»	»	»	»	»	334	42	10.510
	Sarreguemines.....	10	22	36	»	»	»	»	2	»	110	38	»	»	37	13	»	»	19	»	2	»	»	»	»	109	11	3.173	
	Prisons de bailliage.....	»	91	»	»	»	»	»	»	»	91	91	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	91	»	186	
BAS-RHIN.....	Strasbourg } correction.....	30	493	53	»	»	»	»	»	»	546	407	»	»	72	»	»	60	15	1	»	»	»	»	»	555	21	10.969	
	} arrêt.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Saverne.....	7	36	6	»	»	»	»	»	»	42	25	»	»	6	7	»	»	3	»	»	»	»	»	»	41	8	3.068	
	Prisons de bailliage.....	»	37	»	»	»	»	»	»	»	37	37	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	37	»	100	
HAUT-RHIN.....	Colmar.....	7	46	22	»	»	»	»	»	»	68	34	»	»	7	10	»	9	2	»	»	»	»	»	»	62	13	3.211	
	Mulhouse.....	24	109	5	»	»	»	»	»	»	114	62	»	»	31	8	»	2	11	»	1	»	1	»	»	116	22	7.232	
	Prisons de bailliage....	»	16	»	»	»	»	»	»	»	16	16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	16	»	75	
	TOTAUX.....	98	1.199	189	»	»	»	»	2	»	1.260	931	»	»	203	57	»	95	70	1	3	»	1	»	»	1.361	117	38.524	

DÉPARTEMENTS	CONDAMNÉS DÉFINITIVEMENT (Suite.)				TOTAL		INTERNÉS						PASSAGERS		TOTAL GÉNÉRAL de la population incarcérée	TOTAL GÉNÉRAL DES DEUX SEXES	POPULATION MOYENNE par prison et par sexe.		NOMBRE MAXIMUM de détenus de chaque sexe que la prison a renfermés pendant l'année.		NOMBRE de DÉTENUS que peut contenir la prison.				
	Pupilles condamnés à un emprisonnement de six mois et au dessous.		Pupilles jugés attendant leur transfèrement.		des condamnés définitivement.		pour dettes envers l'État.		pour dettes envers des particuliers.		par mesure administrative.		CIVILS				MILITAIRES ET MARINS	Hommes. Femmes.		Hommes. Femmes.		Hommes. Femmes.			
	Garçons. 30	Filles. 31	Garçons. 32	Filles. 33	Hommes. 34	Femmes. 35	Hommes. 36	Femmes. 37	Hommes. 38	Femmes. 39	Hommes. 40	Femmes. 41	Hommes. 42	Femmes. 43				44	Hommes. 45	Femmes. 46	47	Hommes. 48	Femmes. 49	Hommes. 50	Femmes. 51
1 bis																									
MOSELLE.....	»	»	»	»	606	177	149	17	»	»	127	2	355	49	»	3.334	587	3.931	397	38	585	64	1.083	57	
BAS-RHIN.....	»	»	»	»	770	322	166	46	»	»	»	»	67	24	»	2.245	625	2.870	314	38	401	64	520	95	
HAUT-RHIN.....	3	»	15	»	524	83	155	18	»	»	»	»	72	7	»	1.708	213	1.921	266	29	319	45	600	100	
TOTAUX.....	3	»	15	»	1.900	582	470	81	»	»	127	2	494	80	»	7.297	1.425	8.722	977	105	1.255	173	1.703	232	
TOTAUX GÉNÉRAUX..	3		15		2.482		551		»		129		574		»	8.722		8.722	1.082		1.428		1.955		

TABLEAU N° III. — Renseignements sur l'état sanitaire pendant l'année 1922.

DÉPARTEMENTS	NATURE DES MALADIES ayant motivé pendant l'année l'entrée à l'infirmerie ou à l'hôpital.				JOURNÉES				DÉCÉDÉS						NOMBRE DES MALADES présents au 31 décembre 1922.			
	AIGÜES		CHRONIQUES		D'INFIRMERIE		D'HÔPITAL		A L'INFIRMERIE DES PRISONS		SUICIDES		A L'HÔPITAL		A L'INFIRMERIE		A L'HÔPITAL	
	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
MOSELLE.....	279	15	22	6	3.613	355	18	»	2	»	1	»	1	»	10	2	»	»
BAS-RHIN.....	146	19	25	4	4.859	295	115	1	1	»	»	2	»	13	1	»	»	
HAUT-RHIN.....	123	9	32	3	2.104	157	»	»	4	1	1	»	»	11	1	»	»	
TOTAUX	548	43	79	13	10.576	807	133	1	7	1	2	»	3	»	34	4	»	»

Nota 1 suicide à la maison d'arrêt de Metz, et 1 à la maison d'arrêt de Mulhouse.

TABLEAU N° IV. — Renseignements sur les aliénés et les épileptiques.

DÉPARTEMENTS 1	CAS D'ALIÉNATION MENTALE AVEC								OU SANS ÉPILEPSIE CONSTATÉS PENDANT L'ANNÉE										CAS D'ÉPILEPSIE			
	INCULPÉS, prévenus, accusés.		DURÉE DE LA								CONDAMNÉS DÉTENTION AU MOMENT DE LA CONSTATATION DE LA MALADIE										sans	
			Dans les 15 premiers jours.		Plus de 15 jours à 1 mois.		Plus de 1 mois à 3 mois.		Plus de 3 mois à 6 mois.		Plus de 6 mois à 1 an.		Plus de 1 an à 2 ans.		Plus de 2 ans.		TOTAL		ALIÉNATION MENTALE			
	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.		
2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21			
MOSELLE	7	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	2	»	»			
BAS-RHIN	11	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	12	»	12	»			
HAUT-RHIN	25	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25	1	»	»			
TOTAUX	43	3	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	44	3	12	»			
TOTAUX GÉNÉRAUX	46		»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	47		12	»			

TABLEAU N° V. — Renseignements sur l'état disciplinaire pendant l'année 1922.

DÉPARTEMENTS 1	NATURE DES INFRACTIONS										PUNITIONS									NOMBRE D'INDIVIDUS en cellule de punition au 31 décem- bre 1922.	NOMBRE D'INDIVIDUS PUNIS							ÉVASIONS				PEINES PRONONCÉES PAR LES TRIBUNAUX pour délits et crimes commis pendant la détention.									
	ACTES de violence.		IMMORALITÉ		REFUS de travail.		INFRACTIONS diverses.		TOTAL		CELLULE		PAIN SEC		AUTRES privations alimentaires.		AUTRES privations et réprimandes.		TOTAL		1 fois.			2 fois.			3 fois et plus			TOTAL	TENTÉES		CONSOUMMÉS		Afflictives ou infamantes		Correc- tionnelles.		TOTAL		
	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.			Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.	Evadés repris pendant l'année.	Evadés non repris au 31 déc. 1922.	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.	Hommes et j ^{rs} garçons.		Femmes et j ^{rs} filles.	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.	Hommes et j ^{rs} garçons.	Femmes et j ^{rs} filles.						
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41
MOSELLE.....	2	1	2	»	12	»	395	18	411	19	208	7	146	9	1	3	56	»	411	19	2	»	300	15	31	2	16	»	347	17	1	»	2	»	9	»	»	»	»	»	»
BAS-RHIN.....	»	1	»	3	16	1	1.261	15	1.277	20	80	5	559	2	252	5	386	8	1.277	20	»	»	447	2	294	6	77	2	818	10	1	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»
HAUT-RHIN.....	1	»	»	»	11	»	465	4	477	4	43	»	255	3	4	»	175	1	477	4	»	»	303	4	51	»	24	»	378	4	1	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»
TOTAUX.....	3	2	2	3	39	1	2.121	37	2.165	43	331	12	960	14	257	8	617	9	2.165	43	2	»	1.050	21	376	8	117	2	1.543	31	3	»	3	»	11	»	»	»	»	»	»
TOTAUX GÉNÉRAUX.	5		5		40		2.158		2.208		343		974		265		626		2.208		2		1.071		384		119		1.574				17		»	»	»	»	»	»	»

TABLEAU N° VI. — Résultats de l'Enseignement. — Bibliothèques.

DÉPARTEMENTS 1	PRÉSENTS à l'école au 31 décembre 1921.		ADMISSIONS pendant l'année		TOTAL		SORTIES		RESTE au 31 décembre 1922.		RÉSULTATS DE L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE																	BIBLIOTHÈQUES								
	2 Hommes et jeunes garçons.	3 Femmes et jeunes filles.	4 Hommes et jeunes garçons.	5 Femmes et jeunes filles.	6 Hommes et jeunes garçons.	7 Femmes et jeunes filles.	8 Hommes et jeunes garçons.	9 Femmes et jeunes filles.	10 Hommes et jeunes garçons.	11 Femmes et jeunes filles.	ILLETTRÉS			SACHANT LIRE				SACHANT LIRE ET ÉCRIRE				POSSEDANT UNE INSTRUCTION PLUS DÉVELOPPÉE				36 Nombre de volumes exis- tant dans la bibliothèque.	37 Nombre de mises en lecture.									
											AYANT APPRIS		16 Ayant fait quelques progrès.	AYANT APPRIS		24 Ayant fait quelques progrès.	N'ayant pas fait de progrès.		AYANT APPRIS		30 Ayant fait des progrès.	N'ayant pas fait de progrès.		AYANT APPRIS				32 Ayant fait des progrès.	N'ayant pas fait de progrès.							
											12 à lire.	13 à lire et à écrire.		20 à lire.	21 à écrire et à calculer.		18 N'ayant pas fait de progrès.	19 N'ayant pas fait de progrès.	22 à lire.	23 à écrire et à calculer.		26 N'ayant pas fait de progrès.	27 N'ayant pas fait de progrès.	28 à lire.	29 à écrire et à calculer.				33 Ayant fait des progrès.	34 N'ayant pas fait de progrès.						
MOSELLE.....	6	»	42	»	48	»	38	»	10	»	2	»	2	»	3	»	»	»	7	»	»	»	8	»	»	»	29	»	»	»	4	»	»	»	1.540	9.745
BAS-RHIN.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2.667	7.012	
HAUT-RHIN.....	26	»	39	»	64	»	44	»	20	»	21	»	13	»	»	»	1	»	7	»	14	»	»	»	2	»	5	»	»	»	1	»	»	»	2.553	11.703
TOTAUX.....	31	»	81	»	112	»	82	»	30	»	23	»	15	»	3	»	1	»	7	»	14	»	8	»	2	»	34	»	»	»	5	»	»	»	6.760	28.460

NOTA. — L'école n'a fonctionné, en 1922 que dans les maisons d'arrêt de Metz et de Mulhouse.

**TABLEAU N° VII. — Industries exercées. —
Journées de travail et produit du travail pendant l'année 1922.**

INDUSTRIES	MOSELLE		BAS-RHIN		HAUT-RHIN		TOTAL PENDANT L'ANNÉE	
	JOURNÉES de travail.	PRODUIT du travail.	JOURNÉES de travail.	PRODUIT du travail.	JOURNÉES de travail.	PRODUIT du travail.	JOURNÉES de travail.	PRODUIT du travail.
	2	3	4	5	6	7	8	9
		fr. c.		fr. c.		fr. c.		fr. c.
Service intérieur, bâtiments et mobilier.....	24.989	36.702 55	19.528	29.137 »	18.197	22.224 78	62.714	88.064 33
Brosserie, Plumeaux, Balais	»	»	»	»	5.861	19.808 16	5.861	19.808 16
Cartonnage	»	»	»	»	146	682	146	682
Copies	»	»	185	1.166 50	»	»	185	1.166 50
Cordonnerie.....	»	»	»	»	4.067	13.701 06	4.067	13.701 06
Corroierie, vieux cuirs.....	13.117	57.061 81	»	»	»	»	13.117	57.061 81
Couture, Racommodage de sacs.....	1.164	1.746	»	»	117	339 95	1.281	2.085 95
Découpage de papier, pliage d'imprimés, Fabrication de sacs en papier.....	28.781	40.027 84	19.751	46.529 33	13.016	34.152 92	61.548	120.710 09
Guirlandes	135	479 55	»	»	»	»	135	479 55
Menuiserie, caisses, et chaises en bois.....	»	»	19.279	80.430 38	»	»	19.279	80.430 38
Perles, démontages de Couronnes	3.000	4.255 31	»	»	7.461	27.243 25	10.461	31.498 56
Sciage de bois	»	»	»	»	1.486	4.512 25	1.486	4.512 35
Tapis, sparterie.....	»	»	8.360	30.113 70	8.424	27.895 73	16.784	58.009 43
Travaux agricoles pour l'administration....	4.596	6.895 20	»	»	1.591	3.027 15	6.187	9.922 35
Travaux agricoles pour particuliers.....	16.951	84.172 32	3.920	19.649 02	»	»	20.871	103.821 34
Triage de chiffons.....	»	»	»	»	2.665	9.016 95	2.665	9.016 85
Triage de graines, légumes.....	10.867	13.000 47	5.446	14.506 72	772	3.028 71	17.085	30.535 90
Vannerie	4.114	9.699 77	322	1.760 26	3.979	15.893 22	8.416	25.353 85
<i>Travaux divers</i>								
Ouvrages en fer et en fil de fer.....	313	703 58	1.753	4.894 95	9.178	34.243 39	11.244	39.841 92
TOTAUX des journées de travail...	108.027	78.545	76.960	263.532
TOTAUX des produits du travail...	252.744 40	228.187 86	215.770 12	696.702 38

TABLEAU N° VIII

REPARTITION DU PRODUIT DU TRAVAIL
PENDANT L'ANNÉE 1922
NOMBRE DES TRAVAILLEURS ET DES INOCCUPÉS
AU 31 DECEMBRE 1922

TABLEAU N° VIII. — Répartition du produit du travail pendant l'année 1922. — Nombre des travailleurs et des inoccupés au 31 décembre 1922.

DÉPARTEMENTS	NOMBRE DE JOURNÉES de travail.		NOMBRE MOYEN des détenus occupés pendant l'année dans les prisons du département.		NOMBRE DES DÉTENUS OCCUPÉS AU 31 DÉCEMBRE 1922						NOMBRE des INOCCUPÉS au 31 décembre, 1922		PRODUIT DU TRAVAIL (GRATIFICATIONS COMPRIS)		PRODUIT PAR JOURNÉE de travail.	MOYENNE DU PRODUIT DU TRAVAIL par journée de détention.	RÉPARTITION DU PRODUIT DU TRAVAIL							GRATIFICATIONS POUR LE TRAVAIL						
	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Prévenus, accusés, condamnés en appel ou en pourvoi.		Condamnés.		Total.		Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.			AU TRÉSOR	A L'ENTREPRENEUR	A LA RÉGIE	AUX DÉTENUS (gratifications comprises)		TOTAL	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.						
					Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.	Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.										Hommes et jeunes garçons.	Femmes et jeunes filles.				fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
MOSELLE.....	100.426	7.601	329	21	181	40	231	9	412	49	33	4	243.715 42	9.028 96	2 42	1 19	2 34	1 68	0 65	1 59	169.562 32	»	14.121 76	66.121 88	2.038 44	252.744 40	382	»	»	
BAS-RHIN.....	71.727	6.818	233	22	70	11	195	8	265	19	42	10	219.886 84	8.301 02	3 06	1 82	2 62	1 92	0 58	1 68	166.903 32	«	»	58.858 43	2.426 41	228.187 86	7.463 53	14 17	»	»
HAUT-RHIN.....	71.002	5.958	232	9	97	15	149	16	246	31	32	4	208.729 24	7.040 88	2 94	1 18	2 80	2 15	0 67	2 01	157.004 79	»	»	56.660 44	2.104 89	215.770 12	812 95	»	»	»
TOTAUX.....	243.155	20.377	794	55	348	66	575	33	923	99	107	18	672.331 50	24.370 88	7 76	1 20	2 65	1 88	0 64	1 76	493.470 43	»	14.121 76	181.640 45	7.469 74	696.702 38	8.658 47	14 17	»	»
	263.532												696.702 38																	

